

## PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 6 MAI 2023

**Présents** : Maryse BARGUÈS, Francine BERGÈS, René BOTTELEAU, Didier BIZORD, Sylvie CHARRIER, Sandra CHARRIERE, Jérôme COUVILLERS, Martine DILLENBOURG, Valérie DUPIN, Patrick GAUTIER, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Jean-Michel LABORDE, Alain LEHOUX, Magali MANIERE, Etienne MEROP, Patricia RAYMONDEAU, Thierry THEVENET, Mikaël VIRE.

**Excusés** : Fethi BENSAD, David CARVALHO, Cady-Diatou CIBLAC, Corinne DELAGE, Vincent FILLOUX, Bruno FLEURY, Christophe GAUTHIER, Irène MEROP-VICENS.

**Assistent** : Arnaud CLEDAT, directeur, Antoine MAYOUX, responsable administratif, Françoise NICOLE, CTS, Valentine BILLAUDEAU, responsable ITFE.

**Invités** : Philippe GUERMEUR, Commissaire aux comptes, Vincent BOYER, Expert-Comptable.

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

En préambule, Didier BIZORD rappelle que cette saison est la première saison complète après l'épidémie COVID et qu'elle permet l'organisation des finalités régionales et de la fête du Handball.

«En cette fin de saison, 42570 licenciés, néanmoins devant l'augmentation des charges de la Ligue (Départ de Patrick PASSEMARD, en septembre) il est important de retrouver au plus vite le chiffre déjà atteint, proche des 45000 licenciés (43800 licenciés avant covid). En effet à ce jour, économiquement les cotisations sur licences ne permettent pas le paiement de la masse salariale.

Les statistiques montrent que l'équilibre des 3 territoires depuis la fusion n'a pas changé (ex Aquitaine : 63%, ex Poitou- Charentes : 27%, ex Limousin : 11%). Au travers des 6 années écoulées, en prenant les valeurs les plus hautes pour chaque comité, il a été atteint le chiffre de 44500 licenciés ; ce qui signifie que les chiffres que l'on pourrait penser impossible à atteindre ont déjà, existé.

Aujourd'hui la population a évolué avec une augmentation des jeunes filles sur l'ensemble du territoire contrairement à la pratique masculine, pour laquelle il y a une perte significative chez les 12/16 ans.

Cet objectif d'atteindre les 45000 licenciés étant prioritaire, il fera l'objet sur la saison 2023/2024 d'un travail partagé avec l'ETR »

Présentation de Valentine BILLAUDEAU en charge de l'ITFE, et Alain LEHOUX qui va remplacer Régine HANDY au poste de trésorier

A l'ordre du jour :

### 1. ADMINISTRATIF

#### • Approbation PV du CA du 1<sup>er</sup> Avril 2023

Le PV du CA du 1er Avril 2023 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

#### • Membre à coopter au Bureau Directeur

Conformément à l'article 15-4 des statuts de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball, suite à la démission de Philippe WAGNER et sur proposition du Président de la Ligue, Alain LEHOUX est coopté en tant que membre du Bureau Directeur au poste de Trésorier à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents.

#### • Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la Ligue 2023

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la Ligue (10 juin 2023 à Marmande) est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents.

Pour information la convocation sera envoyée aux clubs le 10 mai. Le mémento de l'Assemblée Générale sera envoyé le 30 mai

#### • Retour Vœux clubs/Comités

Les vœux Clubs/Comités ont été étudiés par le Bureau Directeur après avis des commissions concernées. Ils seront intégrés dans le mémento d'AG Ligue pour information auprès des clubs.

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vœu suivant : « Mettre en place des Coupes Nouvelle-Aquitaine pour les -13 et -15 Fet G sous forme d'une coupe départementale de septembre à décembre, puis les meilleurs clubs de cette première phase les qualifier sur une coupe régionale de janvier à mai »

Les membres du Conseil d'Administration présents émettent à l'unanimité un avis défavorable sur la recevabilité de ce vœu, néanmoins s'accordent sur le fait qu'à ce jour une réflexion est à mener avec l'ensemble des comités pour proposer un championnat « jeunes » plus attractif sur le territoire

#### • Proposition de modification des Statuts et règlement intérieur de la Ligue - Suppression du Comité Directeur

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 - 6000000@ffhandball.net - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

Suite à la suppression du Comité Directeur dans les statuts de la FFHB, les membres du Conseil d'Administration valident la suppression du Comité Directeur au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball

## 2. FINANCES- Régine HANDY - Philippe GUERMEUR- Vincent BOYER- Arnaud CLEDAT

### • Approbation de l'arrêté des comptes du résultat 2022

- Présentation de l'arrêté des comptes du résultat 2022 – Budget 2022 vs réalisé 2022

Résultat 2022 bénéficiaire : 35 126€

Un point est fait sur les faits marquants impactant le résultat 2022

A noter que l'exercice 2022 est en lien avec un retour à une situation « normale » avec la reprise des compétitions et des activités qui avaient été impactées par la période d'épidémie COVID, que ce résultat positif est aussi lié à des ressources exceptionnelles générées par le match de l'équipe de France à Poitiers.

- Présentation comptable des comptes
  - Ressources Associatives
  - Activité (de négoce, de production/prestations- Activité globale)
  - Produits et charges de fonctionnement
  - Charges de personnel :
  - Synthèse de l'activité- résultat de l'exercice 2022
  - Flux de trésorerie
  - Equilibre Bilan N et N-1

Vincent BOYER confirme une situation plutôt saine au regard de l'activité globale

**Les membres du Conseil d'Administration présents valident à l'unanimité l'arrêté des comptes 2022**

### • Adoption de l'affectation du résultat 2022

Le résultat 2022 montre un bénéfice de 35 126€. La proposition est faite d'affecter ce résultat sur le compte « Réserves »

**Les membres du Conseil d'Administration présents valident à l'unanimité l'affectation du résultat 2022 sur le compte « Réserves »**

Philippe GUERMEUR remercie pour leur collaboration les équipes de la Ligue et du cabinet comptable de Vincent BOYER et confirme, compte tenu des travaux d'audit réalisés et compte tenu de la validation par le Conseil d'Administration de l'arrêté des comptes, qu'il certifiera les comptes de la Ligue sans observation ni réserve.

## 3. TEXTES REGLEMENTAIRES 2023/2024

### • Approbation des textes réglementaires COC 2023/2024- Mikaël VIRE

**Les textes réglementaires COC 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents**

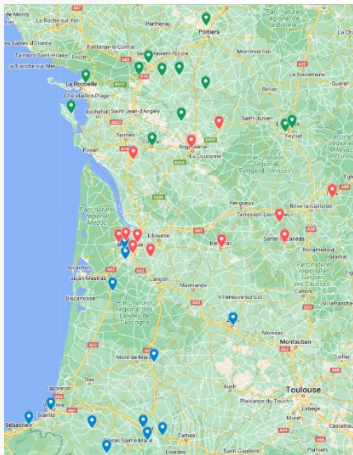
### • Projet de modification des championnats adultes féminins - Mikaël VIRE

Le projet de modification des championnats adultes féminins à l'horizon saison 2023/2024 :

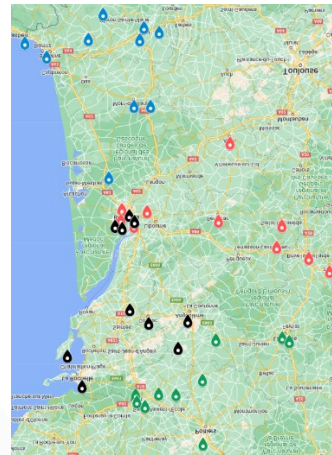
- Architecture actuelle
  - N3F : 18 équipes (3x6), championnat en 2 phases ; PO (1x6) & PD (2x6)
  - PNF : 24 équipes (2x12) championnat A/R
  - ERF : 36 équipes (3x12) championnat A/R
- Bilan 2022/23
  - N3F : formule innovante, 1<sup>ère</sup> phase avec enjeu, 2<sup>nde</sup> phase où tout a été décanté vite.
  - PNF : championnat classique, peu d'accessions (2 seulement)
  - ERF : équilibre difficile entre géographie et poules compétitives (poules très déséquilibrées)
- Réflexion sur une architecture différente
  - N3F : 20 clubs, 2 poules de 10 + matchs croisés (2 ou 4)
  - PNF : 20 clubs, 2 poules de 10 + matchs croisés (2 ou 4)
    - Possible année de transition en 2 x11 (sans croisement de poules)
  - ERF : 40 clubs, 4 poules de 10 + matchs croisés (2 ou 4)
  - 80 équipes au lieu de 78 actuellement
- N3F (2x10)
  - Avantages
    - ✓ Rééquilibre géographique
    - ✓ 18 matchs de championnats
    - ✓ Matchs croisés permettent classement de 1 à 20
  - Inconvénients
    - ✓ Poules équilibrées sportivement ?

- ✓ Perte intérêt matchs croisés pour bas de tableau
- PNF (2x10) ou (2x11)
  - Avantages
    - ✓ 18 ou 20 matchs de championnats
    - ✓ Ajustement montée N3F
  - Inconvénients
    - ✓ Distance importante si matchs croisés
    - ✓ Perte intérêt matchs croisés pour bas de tableau
- ERF (4x10)
  - Avantage
    - ✓ Rééquilibrage géographique
    - ✓ Répartition géographique plus simple (notamment 33)
    - ✓ Relégation répartie sur 4 poules
  - Inconvénients
    - ✓ Croisement fin de saison peut générer quelques gros /déplacements

Exemple ventilation ERF en 3x12



Exemple ventilation ERF en 4x10



Si accord du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale :

- N3F : repêchage de deux 5<sup>èmes</sup> de Play Down
- PNF : saison transition 2x11 (sauf désistements clubs)
- ERF : repêchages de deux 9<sup>èmes</sup>
- Pas de relégations supplémentaires que dans les textes en vigueur

Possibilité de visioconférence avec clubs avant AG par division si besoin pour présenter projet

**Cette proposition de modification des championnats adultes féminins à l'horizon saison 2023/2024 est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents**

Elle fera l'objet d'une présentation pour validation lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2023

- **Approbation des textes réglementaires CMCD 2023/2024 - Francine BERGÈS**

Les textes réglementaires CMCD 2023/2024 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

#### 4. ITFE- Valentine BILLAUDEAU- Régine HANDY

- La saison en cours 2022 2023
  - ✓ Enquête de besoins Formation auprès des clubs LNA - 48 réponses reçues : TFP4: 9 candidats potentiels
  - 2ème enquête lancée ce 3 mai : TFP5 : 29 candidats potentiels
  - ✓ Un séminaire ITFE avec les CTF: travail sur les outils pédagogiques
  - ✓ Audit Qualiopi : 27 juin 2023 en distanciel
  - ✓ Une nouvelle convention de partenariat avec les comités prenant en compte les exigences Qualiopi
  - ✓ Une nouvelle procédure de gestion des absences
- La saison à venir 2023-2024
  - ✓ Une nouvelle procédure des inscriptions ( fin des inscriptions à J-30)
  - ✓ Ouverture dun TFP5 dès le 23 octobre et jusqu'à fin mai 2025 pour une promotion de 15 stagiaires maximum
    - Test d'entrée : 29 et 30 juin 2023
    - Positionnement : 3 octobre
    - Durée : 20 mois
    - Tronc commun 415h + modules complémentaires 255h
  - ✓ Deux campagnes de certification par an
  - ✓ Dématérialisation via SOWESIGN : émargements, convention de formation, RI

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

- ✓ Un pack tuteur renforcé à la demande de clubs

## 5. Aménagement des règles chez les jeunes filles- Françoise NICOLE

### Objectifs :

- ✓ Etre plus attractifs et performants :
- ✓ Partager les options pédagogiques au service du jeu
- ✓ Favoriser la non mixité ( favoriser la pratique féminine)
- ✓ Permettre « l'ouverture » des frontières et de plus nombreuses rencontres entre les départements qui ont peu d'équipes
- ✓ Construire un groupe de travail pour les départements ouverts à augmenter les collaborations

### POUR LA SAISON 23/24

Pratique féminine	-9	-11	-13
Taille ballon	T00	T00	T0 de qualité
Taille terrain	2 terrains dans la largeur longueur 20m x largeur 15m	Grand terrain	Grand terrain
Taille but	Mini But	Réducteur de but	Réducteur de but
Temps de jeu	Plateau (8 min par rencontre)	Match sec 3x12 minutes Tournoi à 3 : 2x10 minutes	Match sec 3x15 minutes Tournoi à 3 2x12 minutes
Nombre	3+1	1 <sup>er</sup> tiers 4+1 2 <sup>ème</sup> tiers 5+1 3 <sup>ème</sup> tiers Libre comité	1 <sup>er</sup> tiers 6+1 2 <sup>ème</sup> tiers 5+1 3 <sup>ème</sup> tiers Libre comité
Engagement	Du but dès le coup de sifflet accordant le but	Du milieu de terrain à 4+1 Du but au coup de sifflet accordant le but (+ règle des 3 mètres) à 5+1 Libre comité	Du but au coup de sifflet accordant le but Du milieu de terrain Libre comité
Mixité	Tolérée	Interdite sauf situations <i>exceptionnelles</i> ouvrant droit à dérogation de l'équipe technique départementale permettant à une fille de jouer dans une équipe de garçon	Interdite sauf situations <i>exceptionnelles</i> ouvrant droit à dérogation de l'équipe technique départementale permettant à une fille de jouer dans une équipe de garçon

**En rouge :** le commun dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine

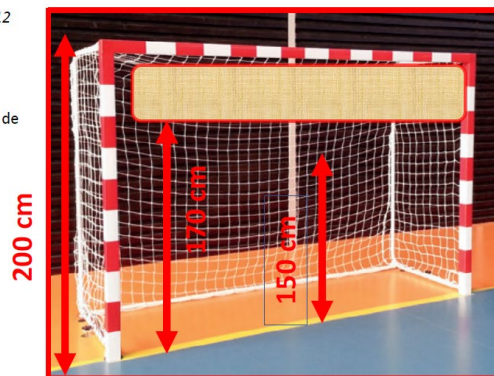
**En noir :** Une proposition de règles mais qui peut être adaptée dans chaque département

**Principe de non mixité :** Autoriser les filles à jouer avec les garçons Ne pas autoriser les garçons à jouer avec les filles

Taille moyenne d'une jeune fille de 12 ans = 150 cm

Objectif de cet aménagement

Donner au poste de GB la possibilité de jouer un duel « équitable »



Un groupe de travail pour élaborer un projet qui permet d'améliorer l'offre de compétition à destination des jeunes filles

#### En relation avec les COC départementales :

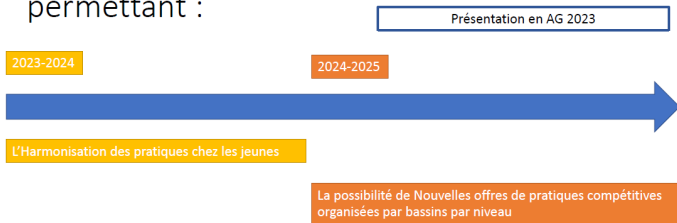
Gilles GIRON : CD 33  
Patrice LOUSTEAU : CD 47  
Romain COUTANTIN : CD 40  
Emilien LARRIERE : CD 79  
Julien GAMBIER : CD 16  
Sylvie FAUGERES (élu) : CD 47  
Coleen LEPETIT : CD 87  
Vincent BRETON : CD 19  
Beatrice DELBURG : Ligue NA  
Françoise NICOLE : Responsable PPF F  
Mikael VIRE : responsable COC

• Evaluation du temps jeu en compétition offert par comité et par catégorie

• Proposition d'une offre compétitive élargie pour la saison 24/25.

• Ce projet s'appuiera sur des pratiques déjà opérantes entre départements

Développer la pratique féminine en permettant :



## 6. Point Beach Handball- Valérie DUPIN

Un point est fait sur l'organisation sur le territoire du tournoi inter secteur, sur le site de Lacanau, les 10 et 11 juin qui regroupe la nouvelle-Aquitaine, Centre Val de Loire et Pays de Loire (1 représentant : la Sarthe)

Reste à organiser le tour Nouvelle-Aquitaine pour lequel sont engagés le CD33 et l'association de comités entre le 24 et le 87. En attente de la validation par le CD40 pour la participation d'une équipe filles et d'une équipe garçons

Un tour préliminaire doit être organisé et pourrait avoir lieu dans le département 24, le vendredi 19 mai

Si le CD40 ne valide pas l'engagement de ses équipes, ce tour préliminaire n'aurait pas lieu d'être et le CD33 avec l'association CD87/CD24 représenteront le territoire. (Date line de la réponse du CD40 avant le 10 Mai)

## 7. Contrat Territorial Individualisé - Jean-Michel LABORDE- Didier BIZORD

Didier Bizord rappelle que Le CTI n'est plus la lecture de ce qui est fait, mais une feuille de route avec des objectifs à atteindre

Jean-Michel LABORDE présente les données prises en comptes à l'issue d'une réunion de travail et les résultats chiffrés en € pour chaque comité Point et échanges sur le CTI 2023

Une réunion dont l'ordre du jour sera spécifiquement le CTI sera programmée prochainement avec les présidents de comité

## 8. Calendrier institutionnel

BD Financier le 15 Mai

CA Financier le 22 mai à 19h00 en visio


BD le 1<sup>er</sup> juin

AG Ligue à Marmande le 10 Juin 2023

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00*

Didier BIZORD

*Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball*



Patricia RAYMONDEAU

*Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball*

